

MEMOIRE AU SUJET DE L'AUTOROUTE 175

Nombre de pages : 3

À Mme Monique Gélinas
Coordonnatrice du Secrétariat de la Commission
Bureau d'audiences publiques sur l'environnement
575 Rue St-Amable
Bureau 2.10
Québec. (Qc)
G1R 6A6
Tél : 643-7447
Courriel; Route 175@bape.gouv.qc.ca

Stoneham le 19 mai 2005-05-19

André Fortin

Projet d'amélioration de la route 175

Nos intérêts pour le projet sont d'abord de sécurité, ayant ma famille et moi à circuler quotidiennement sur cette route et de pollution par le bruit .

1 : sécurité

Nous désirons que ce soit une autoroute avec une déserte du km 60 à 77 et que le tracé de contournement soit retenue. Ce qui serait beaucoup plus sécuritaire.

2 : le bruit

Les effets pervers du bruit sur la santé ne sont plus à démontrer. Il empêche le repos, nuit à la vitalité, diminue les facultés de concentration, provoque la fatigue physique et le stress psychique pour des activités routinières le maximum tolérable est de 45 dba à 55 dba. Pour des activités exigeant une concentration mentale le seuil est moins élevé 35-45 dba . La nocivité du bruit est en fonction de la durée, de l'intensité, de la répétition et de l'horaire d'émission (ref 1)

Le MTQ dit que nous recevons une moyenne de 53 dba. J'invite donc le MTQ à venir mesurer le bruit le printemps, l'automne, l'hiver et la nuit lorsque voyagent un plus grand nombre de poids lourds et qu'ils sont équipés de leurs pneus d'hiver. Le son voyage plus rapidement dans l'air froid et plus dense et qu'il n'y a pas de feuilles aux arbres pour absorber une partie importante du bruit. Le MTQ aurait, à ce moment, une lecture plus réaliste de l'intensité de la pollution sonore que nous endurons.

159 résidents de la 1^{er} avenue ont signés la pétition sur le bruit déposé devant la commission ce qui valide que nous vivons beaucoup de désagréments dû au bruit de cette route.

Voici les inconvénients :

Ma maison est située à ½ km de la route, il nous est impossible d'ouvrir les fenêtres, le jour comme la nuit, tous les sons de la nature sont surpassés par le bruit de la route. Nous endurons 72 dba mesurer au sonomètre (moyenne de 3 heures la nuit), chaque fois qu'un poids lourds passe, environ à toute les minutes. Les bruits à basse fréquence émis par les moteurs diesel possédant la caractéristique de se propager à longue distance de leur source, nous habitons dans les montagne alors l'écho se charge de répercuter le son et de l'amplifier.

1 : Désagrément continuel lorsque nous sommes à l'extérieur de nos maisons .ex manger à l'extérieur.

2 : Difficulté importante de sommeil. Réveillé en sursaut 5 à 6 fois par nuit . J'ai dû prendre, durant plusieurs années, des somnifères pour essayer de dormir des nuits normales, ce qui à long terme a été très nocif pour ma santé.

3: Le promoteur minimise l'intensité du bruit que nous subissons .Ces bruits ont une incidence très négative sur notre santé et sont devenu intolérables.

Voici quelques aménagements qui amélioreraient la situation des résidents qui habitent au nord-ouest de l'autoroute.

Qu'un suivi soit fait par le promoteur de son étude sur le bruit qui date de 1999
Et que ses moyennes soit calculé 12 heures le jour, 4 heures le soir ,et 8h la nuit comme cela se fait présentement en Europe.

1 : Du km 60 à 62 conserver les arbres et en planter de nouveaux là où ils sont clairsemés, entre le boulevard actuel et la nouvelle autoroute, ce qui feraient un écran et nous protégeraient du bruit.

2 :Du km 62 à 63 zone la plus bruyante et où il n'y a aucun arbre, et où des mesures d'atténuations son prévues au sud est de la nouvelle autoroute, d'avoir aussi des mesures d'atténuations au nord ouest, soit entre le blv actuel et le nouveau tracé, car avec seulement des mesures d'atténuations au sud est cela aura pour effet de propulser le son vers nord ouest, et de faire vivre un enfer au gens des secteurs nord ouest.

3 : Du km 63 à 64 construction d'un mur antibruit , conservation des arbres existants et plantation d'essence plus résistantes qui absorbe le bruit.

4 : Du km 64 et + il y aura amélioration importante de la situation car la route s'éloigne beaucoup des concentrations d'habitations.

5 : Pose de revêtement poreux et phonoabsorbant du km 60 à 66 pour réduire le bruit de friction des pneus sur la chaussée ce qui représente un partie importante du bruit routier.

6 : Que des panneaux incitatifs , demandants au routiers de réduire le bruit de leurs engins dans ce secteur, soit installés de façon permanente..

7 : Imposition par décret ,du ministère de l'Environnement et du Développement durable au MTQ, d'une signalisation interdisant l'usage du frein moteur du km 62 à 64 où la route est planche et où il est utilisé de façon abusive.

réf : 1 Santé et Bruit Jean Claude Muller et Holger Scarlach institut de Géographie université de la Ruhr(site internet)

Merci Mme la Présidente.

André Fortin